



Doc 2.4. Identification des organisations partenaires

Pour la mise en œuvre de TREE, il est important de sélectionner des organisations qui ont démontré leur capacité et leur expérience dans les approches communautaires de développement, qui sont sensibles aux questions de genre et qui ont un fonctionnement interne efficace. Il peut être utile d'assurer la liaison avec les programmes nationaux ou locaux de promotion de l'égalité des sexes pour obtenir des informations sur leurs activités telles que les programmes de sensibilisation au genre, identifier les bonnes pratiques liées à la promotion de l'égalité des sexes et établir des partenariats utiles avec le programme TREE.

Discussion avec les autorités locales :

Objectif d'examiner la possibilité de mener un programme TREE dans le district et d'évaluer leur capacité à soutenir la formation qualifiante et le soutien post-formation :

Lors des entretiens avec les partenaires potentiels, l'équipe TREE doit discuter et évaluer :

- Leur volonté s'engager dans un processus de prise de décision transparent avec la communauté, en particulier les groupes cibles ;
- Leur capacité à mener ou à soutenir une évaluation objective des opportunités d'emploi locales ;
- Leurs liens avec d'autres organisations et programmes impliqués dans la promotion de l'emploi rural et des moyens de subsistance ;
- Leur connaissance des activités économiques dominantes, de la situation actuelle du chômage et du sous-emploi ; les ressources et les matières premières disponibles dans la localité (en particulier celles actuellement exportées de la région pour être transformées ailleurs) et les opportunités économiques/d'emploi existantes (par exemple, les entreprises récemment prospères ou ayant échoué) et les préférences professionnelles des jeunes femmes et hommes ;
- Existence de lieux de formation/lieux de formation potentiels ;
- Besoins de renforcement des capacités des formateurs
- Paiement des frais directs de formation (contributions locales ?) et accompagnement post-formation ;
- Autre soutien post-formation requis (par exemple, préparation sociale, approvisionnement en intrants, commercialisation, etc.).

Discussion avec les agences gouvernementales :

Objectif d'étudier la possibilité de procéder à l'institutionnalisation et à l'intégration de la méthodologie TREE au niveau national :

Lors des entretiens avec des partenaires potentiels, l'équipe TREE doit discuter et évaluer :

- Le nombre d'employés (administratifs/de terrain).
- Renforcement des capacités
- Familiarité avec les programmes de formation communautaires
- Mandat et groupes cibles.
- Programmes / projets ruraux et de subsistance engagés dans :
 - La promotion de l'emploi / les moyens de subsistance ;
 - La formation professionnelle,

- Le développement de l'esprit d'entreprise, etc.,
- La promotion de l'égalité des sexes,
- La promotion des technologies appropriées
- Source de financement
- Domaines possibles de collaboration avec TREE.

Discussion avec les institutions financières

Objectif d'évaluer leur intérêt et leur capacité à fournir un soutien post-formation

Lors des entretiens avec les partenaires potentiels, l'équipe TREE doit discuter et évaluer :

- Conditions de prêt et disponibilité du crédit :
 - Montant maximum des prêts ;
 - Type d'activités économiques pour lesquelles le prêt est accordé (qu'il s'agisse uniquement de fabrication, ou également de services, de commerce) ;
 - Décaissement en espèces ou en nature ;
 - Période de remboursement ;
 - Taux d'intérêt.
- Exigences en matière de garantie :
 - Terrains, biens immobiliers,
 - Outils et équipement ;
 - Prêts de caractère/garant ;
 - Conditions de résidence.
 - Garanties individuelles ou collectives
- Procédures d'approbation :
 - Dans quelle mesure la prise de décision est-elle décentralisée ?
 - Délai moyen pour terminer la procédure de demande de prêt.
 - Nombre réel de prêts aux petites entreprises.

Discussion avec les ONG locales et régionales

Objectif pour évaluer leur intérêt et leur capacité à fournir ou soutenir les opportunités économiques évaluation, formation et soutien post-formation

Lors des entretiens avec les partenaires potentiels, l'équipe TREE doit

- Poser des questions sur l'histoire, la portée géographique et le type d'ONG (politique / bien-être/ service/ axé sur le développement).
- Évaluer le nombre d'employés (agents administratifs/techniques de terrain).
- Déterminer la source de financement
- Discuter du type d'activités dans lesquelles ils sont engagés :
 - Développement rural,
 - Génération de revenus non agricoles/promotion de l'emploi,

- Crédit/prêt ;
 - Formation au développement des compétences/entrepreneuriat.
- Évaluer leur connaissance du contexte socio-économique local
- Discuter des idées pour la promotion de l'emploi :
 - Ressources locales disponibles
 - Accès aux technologies spéciales
 - Compétences et formation au développement de l'entrepreneuriat
- Discuter des liens possibles avec le programme TREE.